Gouvernance ecclésiale : l’administration au service de l’humain, dans le sillage des réformes publiques

À la lumière de la matinée scientifique de l’Université Catholique du Congo (UCC), les enjeux de protection sociale, de modernisation et de formation au sein des institutions d’Église.

Par **Abbé Jean-Marie KONDE Muanda** | 28 novembre 2026 | Rubrique : **Église & Société**

Le vendredi 27 novembre 2026, l'Université Catholique du Congo (UCC), à Limete, a accueilli une matinée scientifique organisée par la Faculté d'Économie et Développement. Invité principal de cette rencontre, Jean-Pierre Lihau Ebua, vice-Premier ministre et ministre de la Fonction publique, est intervenu sur les réformes engagées dans l'administration publique congolaise ces cinq dernières années, notamment autour de la sécurité sociale et de la modernisation des services publics.

Au-delà du cadre étatique, cette conférence invite à réfléchir à la gouvernance de l'Église catholique. Si sa mission première demeure spirituelle, l'Église administre aussi un vaste réseau d'institutions — diocèses, paroisses, écoles, universités, hôpitaux et œuvres caritatives — où travaillent quotidiennement de nombreux agents.

Prendre soin de ceux qui servent

Les réformes de la Fonction publique soulèvent une question centrale : comment une institution vouée au bien commun prend-elle soin de ceux qui la servent ? Selon la doctrine sociale de l'Église, le travail n'est pas un simple moyen de production : comme le rappelle Jean-Paul II, *« le travail est un bien de l'homme, un bien de son humanité, parce que par le travail l'homme non seulement transforme la nature en l'adaptant à ses propres besoins, mais encore il se réalise lui-même comme homme et même, en un sens, il devient davantage homme »* (*Laborem exercens*, n° 9). La gestion du personnel relève donc d'une responsabilité morale et pastorale, bien au-delà de la seule organisation administrative.

Dans les diocèses et structures ecclésiales, des agents consacrent parfois des décennies au service de l'institution. Leur protection sanitaire, leurs droits sociaux ou leur retraite exigent une attention constante, afin de faire rimer annonce de la dignité humaine et accompagnement concret des travailleurs.

Protection sociale et crédibilité

L'insistance sur la sécurité sociale appelle un examen de conscience institutionnel. L'Église est reconnue pour son soutien aux personnes vulnérables, mais cette sollicitude doit aussi s'exercer en son propre sein. Garantir une couverture médicale, des droits sociaux et une retraite digne traduit la fraternité chrétienne et renforce la crédibilité de son engagement social.

Moderniser et former

La modernisation de l'administration publique fait écho aux défis ecclésiaux : gestion des ressources humaines, archivage, finances, communication et transparence. Recourir à des outils modernes ne trahit pas l'esprit évangélique ; cela libère du temps et des forces pour la mission pastorale et caritative.

De même, la gouvernance exige des compétences accrues : un curé, un économe, un gestionnaire d'école ou un responsable d'œuvre ne peut compter sur la seule bonne volonté. Développer des formations en gouvernance, gestion et droit renforce l'efficacité et la crédibilité du service pastoral.

TROIS CHANTIERS POUR UNE GOUVERNANCE ECCLÉSIALE RENOUVELÉE

Protection & Dignité	Assurer une couverture médicale, des droits sociaux et une retraite digne aux agents des diocèses, écoles, hôpitaux et œuvres.
Modernisation & Clarté	Structurer la gestion des ressources humaines, l'archivage, les finances et la communication au service de la transparence.
Formation & Compétence	Outiller curés, économes, directeurs d'école et responsables d'œuvres en gouvernance, gestion et droit.

Administrer humainement

Les réformes présentées à l'UCC rappellent une exigence profondément évangélique : placer la personne humaine au centre des institutions. Pour l'Église, bien gouverner n'est pas un simple défi technique : c'est une manière de traduire en actes l'Évangile qu'elle proclame, en protégeant les plus fragiles et en gérant ses ressources avec justice.

ADAGE DE CIRCONSTANCE

« La mission grandit en fécondité lorsque l'administration sert les personnes avec la même attention que l'Évangile sert les consciences. »

Abbé Jean-Marie KONDE Muanda

Tata Mpelo News • Gouvernance & Doctrine Sociale

Église & Société